



CONTRATS DOCTORAUX

2024-2027



ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES ÉCONOMIQUES,
JURIDIQUES, POLITIQUES ET DE GESTION
Université Clermont Auvergne



Le Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (CERDI), UMR Université Clermont Auvergne, CNRS, IRD, ouvre un concours pour 5 allocations de thèse de doctorat.

Ces allocations débutent en octobre 2024 pour une durée de 3 ans et sont d'un montant de 1 650€ net par mois. Au CERDI, chaque doctorant(e) bénéficie d'un poste de travail individuel, d'une enveloppe financière lui permettant de participer à trois conférences en France, Europe et hors Europe pendant sa thèse, de l'accès à **notre centre de ressources documentaires** et au **Mésocentre de données** de l'UCA. Le CERDI et l'**École Doctorale Sciences Économiques, Juridiques, Politiques et de Gestion** de l'UCA offrent à leurs doctorant(e)s une large gamme de services et de formations doctorales. Le CERDI, au travers de sa politique de recrutement, promeut l'égalité professionnelle hommes/femmes et la prévention des discriminations. Clermont-Ferrand est régulièrement classée dans le **top 10 des meilleures villes étudiantes**.

Pour ces 5 allocations, les candidat(e)s ont une pleine liberté dans la définition de leur projet de thèse, qui doit relever de l'économie du développement et s'inscrire dans les axes de recherche du CERDI.

Sont encouragés les projets sur un des quatre thèmes suivants :

- 1. Macroéconomie du développement** (finances publiques, politiques et administrations fiscale et douanière, économie monétaire et de change, ressources naturelles et transition énergétique) ;
- 2. Microéconomie du développement** (pauvreté, inégalités, économie du genre, économie de l'éducation, économie de la santé) ;
- 3. Économie internationale** (commerce, investissement directs étrangers, flux financiers, flux migratoires, tensions géopolitiques et leurs conséquences) ;
- 4. Économie de l'environnement et économie écologique** (déforestation, économie agricole et adaptation au changement climatique, ressources minières et énergie).

Une attention particulière pourra être portée aux projets de thèse qui, dans le champ de ces quatre thèmes, aborderont aussi la question des catastrophes naturelles et du développement durable, le CERDI participant au **Centre International de Recherche IRC2D de l'I-SITE CAP 20-25**.

Au-delà des cinq lauréat(e)s à ce concours, quelques candidat(e)s peuvent être retenu(e)s en liste complémentaire du fait de la qualité de leur candidature et pourront s'inscrire dans notre doctorat s'ils sont en mesure d'obtenir une source de financement adéquate pour leur thèse.

Les candidat(e)s doivent être titulaires (ou en cours d'obtention) d'un master en économie (ou diplôme équivalent). Le dossier doit comporter :

- Un CV ;
- Une lettre de motivation ;
- Deux lettres de référence d'enseignants-chercheurs ;
- Un projet de recherche de 4 pages maximum (plus bibliographie), bien documenté, précisant la méthodologie envisagée et montrant l'aptitude du candidat à répondre à une question de recherche ;
- L'ensemble des relevés de note depuis la licence (ou diplôme équivalent) ;
- Optionnel : mémoire de Master 2 (ou équivalent).

Les candidatures doivent être envoyées **via le formulaire au plus tard le mercredi 15 mai 2024**.

Les auditions auront lieu entre le lundi 3 et le mercredi 5 juin 2024 en distanciel. Les candidat(e)s retenu(e)s pour une audition seront informé(e)s dans la semaine du 27 mai 2024. Pour plus d'informations sur cet appel à candidatures, vous pouvez écrire à PhD.cerdiuca.fr.

